

CLOÉ RENFORCE SON ENGAGEMENT LABEL ROUGE

Elena Blum - 8 avril 2021 Diversification - Investissement dans l'aval, Elevage, Gouvernance et stratégies d'entreprises

L'union de coopératives Cloé a signé, le 7 avril, un partenariat avec Charal pour la collecte et la commercialisation de 1000 bovins Label Rouge par an. La viande sera distribuée dans 28 magasins Cora, dans tout le Grand Est.



Signature du partenariat entre Alexandre RAGUET, directeur de Cloé et Franck Lucas, directeur de Charal Metz. © Fabrice Jazbinsek/Cloé

L'union de coopératives Cloé, qui regroupe les divisions élevage de Lorca, La Cal et le Comptoir agricole, a établi un partenariat avec le groupe Bigard Charal Socopa pour développer la viande bovine Label Rouge, et la commercialiser dans les 28 magasins de la chaîne de supermarchés Cora, très développée dans la région Grand Est. Le contrat, d'une durée de trois ans, porte sur un volume annuel de 1000 bovins de race Charolaise, Limousine et Salers.

Les coopératives accompagnent les éleveurs pour les amener à contractualiser

204 éleveurs sont en Label Rouge chez Cloé, dont 44 ont été labellisés depuis le début de l'année. Sur l'exercice 2020, 384 bovins avaient obtenu le label, alors qu'en 2021, les prévisions font état de 1300 bêtes labellisées. Au-delà de la labellisation de nouveaux élevages, les coopératives comptent sur l'adaptation des pratiques de renouvellement du cheptel pour augmenter la production. Cloé propose aux adhérents un accompagnement technique qui permettra de contractualiser dix à quinze génisses par an et par éleveur.

Selon une étude menée par les acteurs de la filière viande, et citée par Bruno Colin, président de Cal Elevage et de Cloé, "25% des consommateurs sont prêts à payer plus cher s'ils disposent de garanties de qualité. C'est un enjeu réel pour les coopératives de pouvoir répondre à cette demande." Il a rappelé que 75% des volumes nationaux de Label rouge étaient couverts par la coopération agricole.

Des mutualisations possibles dans d'autres domaines

La part de bovins labellisés Label Rouge est encore relativement faible au sein de Cloé, qui existe depuis 2002 et collecte 65 000 bovins par an auprès de 2000 éleveurs. Mais les signes de qualité sont en nette progression. "Alors que les animaux contractualisés ne représentaient que 5 à 10% des volumes produits par Cloé il y a trois ans, la barre des 20% sera certainement dépassée cette année. Plusieurs filières existent, et le Label rouge va prendre une belle place", a déclaré Alexandre Raguet, directeur de Lorca et de Cloé.

L'organisation de la filière Label rouge entre les trois coopératives a été facilitée par le fait que chacune d'entre elles a toujours produit de la viande Label Rouge pour le commerce de détail. "Il est plus facile d'adapter une filière que d'en créer une, a reconnu Bruno Colin, avant de suggérer : si demain il fallait produire une farine label rouge, on serait peut-être capables de le faire !"

"C'est la mutualisation de nos outils et de nos compétences qui permet de fournir toutes les semaines le nombre d'animaux demandés", a confirmé Alexandre Raguet, avant de rappeler que les coopératives du Grand Est avaient déjà établi d'autres partenariats, notamment sur la création de semences et la nutrition animale.

Les coopératives en quelques chiffres

Lorca :

- 1 700 adhérents
- collecte de 670 000 tonnes.
- chiffre d'affaires 2019-2020 : 331 M€
- collecte de 17 000 bovins de boucherie et 7 000 bovins maigres.

La CAL (idem avec tirets)

- 2300 adhérents
- collecte de 420 000 tonnes
- chiffre d'affaires 2019-2020 : 240 M€
- collecte de 20 000 bovins

Comptoir Agricole

- 6 100 agriculteurs adhérents
- collecte de 480 000 tonnes
- chiffre d'affaires 2019-2020 : 204 M€



Jean-Marc et Vincent Choné sont éleveurs de vaches de race Limousine en Label Rouge. © DR